



SI d'aménagement de la vallée de l'Airaines (Siren : 200056216)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Airaines
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/11/2015
Date d'effet	20/11/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Robert DEBRAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	8 Place du 53ème R.I.C.M.S.
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80270 AIRAINES
Téléphone	03 22 29 40 75
Fax	03 22 29 01 74
Courriel	mairie.longpre-les-corps-saints@laposte.net
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 039
Densité moyenne	83,60

Périmètres

Nombre total de membres : 2
- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
80	CA de la Baie de Somme (200070993)	CA
80	CC Somme Sud-Ouest (200071181)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - élaboration du programme des aménagements et travaux à réaliser dans la vallée de l'Airaines ; - assurer le financement des études et travaux compte tenu de l'aide financière possible de l'État ou du Département ; - gestion et entretien des ouvrages ; - répartition entre les communes du coût des réalisations et des travaux d'entretien.
Par substitution

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	742 277

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)